

Département des ressources humaines
Service Développement des Ressources Humaines
Pôle Carrière et avancements au choix IT
SDEVRH/JYB/GP/MJ n°2024-033

DECISION

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

- Vu le code général de la Fonction Publique**
- Vu le code de la recherche**
- Vu** le décret n°84-1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
- Vu** le décret n°2010-888 du 28 juillet 2010 modifié relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'État ;
- Vu** le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires
- Vu** les lignes directrices de gestion de l'Inserm en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels, applicables à compter du 1^{er} juin 2020 après avis du comité technique le 27 mai 2020 ;
- Vu** l'avis favorable émis par le comité d'analyse nationale compétent à l'égard du corps des assistants ingénieurs, en sa séance du mardi 5 novembre 2024 ;

DECIDE

Article unique : Les personnels dont les noms suivent sont inscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps au choix des **assistants ingénieurs** au titre de l'année 2025 :

30 possibilités

Matricule	Agent	Grade	BAP	Structure	Directeur de structure	Délégation régionale
00516135	ANDROCLES Nathalie	TECS	J	U1132	COHEN-SOLAL Martine	Paris-IDF Centre-Nord
00011038	BENOT Anne-Marie	TECE	J	U1037	CORDELIER Pierre	Occitanie Pyrénées
00012717	BERTRAND RAHUEL Anne	TECE	A	U1216	BARBIER Emmanuel	Auvergne-Rhône-Alpes

Matricule	Agent	Grade	BAP	Structure	Directeur de structure	Délégation régionale
00205396	BIOLCHINI Xavier	TECE	A	U1028	BEZIN Laurent	Auvergne-Rhône-Alpes
00012531	BONNET Sandrine	TECE	A	U1194	BONNEFOY Nathalie	Occitanie Méditerranée
00510573	CABRERA Noëlla	TECS	J	DR	MAURY Hélène	Paris-IDF Centre-Est
00208389	CANAVESE Priscilla	TECE	A	US12	ZARUBICA Ana	Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse
00011918	CATALDI Isabelle	TECS	J	US38	GADROY Patrice	Est
00523939	CHAU Mann Siek	TECN	J	U1135	COMBADIÈRE Christophe	Paris-IDF Centre-Est
00202117	CHENEVAT Juliette	TECS	J	DAF	CRUZOL Laurianne	Administration du siège
00009327	CHOLLET Nathalie	TECE	J	DPRE	CHATZOPOULOU Elli	Administration du siège
00013319	CIALEC Eddy	TECE	A	U1050	VERLHAC Marie-Hélène	Paris-IDF Centre-Est
00538184	ECALARD Romain	TECN	A	US6	BROCCARDO Cyril	Occitanie Pyrénées
00506649	FRANCES Nathalie	TECE	J	DR	BOURGOIN Sylvain	Occitanie Pyrénées
00551282	IZORCHE Emmanuelle	TECN	J	U1248	MARQUET Pierre	Nouvelle Aquitaine
00204785	KLEIN Nicolas	TECE	E	DRH	PESNEL Nicolas	Administration du siège
00008255	LE GALLEU Andrée	TECE	J	U1166	HATEM Stéphane	Paris-IDF Centre-Est
00207489	LECOMMANDOUX Karine	TECE	J	U1211	LACOMBE Didier	Nouvelle Aquitaine

Les délais et voies de recours applicables à cette décision sont, conformément à l'article R.421-1 du Code de justice administrative, de deux mois à compter de sa notification, le juge compétent est le juge administratif.

Matricule	Agent	Grade	BAP	Structure	Directeur de structure	Délégation régionale
00205348	LOPRIORE Bruno	TECS	D	US10	COUDIN Elise	Paris-IDF Sud
00013408	MAGNIN Françoise	TECE	A	U1185	KAMENICKY Peter	Paris-IDF Sud
00203468	MENNANI-EL HAMDY Nadia	TECE	J	DR	PARMANTIER Laurence	Paris-IDF Sud
00202053	MOUDERY Philippe	TECE	A	U1249	COSSART Rosa	Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse
00503303	PARENT Christelle	TECE	A	U1100	SI TAHAR Mustapha	Grand Ouest
00010985	PESSINA Hélène	TECE	J	US44	BOBE Régis	Paris-IDF Sud
00202512	PEYRON Habsatou	TECE	J	DSI	SAHNOUNE Sammy	Administration du siège
00050242	ROQUE Marie-Laure	TECE	J	DR	BOURGOIN Sylvain	Occitanie Pyrénées
00511058	RUCKEBUSCH Odile	TECS	A	U955	BOCZKOWSKI Jorge Bernardo	Paris-IDF Centre-Est
00014675	SAMBIN Lucien	TECE	C	U955	BOCZKOWSKI Jorge Bernardo	Paris-IDF Centre-Est
00502158	SANFILIPPO Nathalie	TECS	J	U1209	HAINAUT Pierre	Auvergne-Rhône-Alpes
00511290	TORREMOCHA Cidem	TECE	J	U1052	MEHLEN Patrick	Auvergne-Rhône-Alpes

Fait à Paris, le 14/11/2024

Le Président-directeur général

Pr Didier SAMUEL

Les délais et voies de recours applicables à cette décision sont, conformément à l'article R.421-1 du Code de justice administrative, de deux mois à compter de sa notification, le juge compétent est le juge administratif.